MAIRIE DE LÉCHELLE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 MAI 2022

Présents: Mmes MM. LEGRAND M, LEMOT É, MIRVAUX M-C, DAMANDE J-C, MICHEL H, POILBOUT N,

MIRAS I, GUILLIER J, LIENARD T.

Absents excusés : MICHEL B, BONNY B, VERRIER D, BOUSBAH M.

Absents non excusés : QUEMY D.

Secrétaire de séance : M. LIENARD Thierry.

Pouvoirs : VERRIER Denis à LEGRAND Martine, BONNY Béatrice à MIRVAUX Marie-Christine.

Délibérations

- APPROBATION du contrat de prestations « FOURRIERE ANIMALE ».
- **DÉCISION** de supprimer un poste d'Adjoint Technique Principal 2ème classe.
- > APPROBATION du contrat de fourniture de repas de cantine scolaire avec l'entreprise ARMOR à compter du 1er sept 2022.
- > FIXATION des tarifs périscolaires.

Les tarifs ci-dessous seront appliqués à compter du 1er septembre 2022 :

Cantine: 4.40 € le repas
Garderie: 2.40 € l'heure

ATTRIBUTION de subventions aux associations pour 2022.

Association Loisirs & partage
Association AFL
Forains
400€
400€

> APPROBATION de signer la convention, avec le SDESM, pour les services SIG et la mise en commun des données et des ressources dans le domaine de l'information géographique.

Informations:

✓ Organisation du 14 juillet

Vu par nous, Maire de la Commune de Léchelle. pour être affiché le 2 juin 2022 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884 A Léchelle, le 2 juin 2022

La Maire.

